



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

**Triennale de l'éducation et formation en Afrique
(Ouagadougou, Burkina Faso, 12-17 février 2012)**

**Promouvoir les connaissances, compétences et
qualifications critiques pour le développement durable
de l'Afrique : Comment concevoir et édifier une réponse
efficace des systèmes d'éducation et de formation**

Sous-thème 2

**Développement des compétences
techniques et professionnelles
tout au long de la vie pour une
croissance socio-économique durable
de l'Afrique**

**L'enseignement technique et la formation professionnelle du
Burundi : Vers une nouvelle structure participative de pilotage
et un nouveau système de cofinancement**

Pascal NSHIMIRIMANA

**Document de travail
en cours d'élaboration**

NE PAS DIFFUSER

DOC 2.1.01

1. ABREGE

1. La présente étude propose un nouveau système de pilotage et de financement du sous secteur. Cette proposition s'appuie sur les résultats d'une recherche documentaire et d'un processus de consultation pour une analyse de l'état des lieux. Cette dernière révèle un certain nombre de faiblesses et d'éléments de dysfonctionnement imputables au mode de pilotage actuel ainsi qu'à ses limites dans la mobilisation des financements et la création de partenariats. Les principales faiblesses sont les suivantes :
2. Un processus de décentralisation inachevée, une externalisation excessive et une multiplication des instances de prise de décision sur les activités du sous secteur alors que les orientations politiques vont dans le sens inverse et proposent l'unification des composantes en une seule structure caractérisée par une cohérence et une simplification des actions et des opérations,
3. Un faible rendement du développement des compétences tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Le peu de lauréats ne reçoivent pas des qualifications et de l'employabilité en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et ne sont pas suffisamment armés pour développer leurs propres activités,
4. Une très faible emprise sur l'organisation, le contrôle et la certification de l'apprentissage et de la formation et du perfectionnement professionnel non formel.
5. Une faible mobilisation de ressources financières qui aujourd'hui sont constituées principalement par le budget de l'Etat. Les ressources extrabudgétaires sont rares alors qu'il y a des opportunités à saisir et un potentiel de contribution et de participation du secteur professionnel et des communautés non canalisés.
6. Une absence de structures et de modes de gestion capables de capter et de saisir les opportunités de partenariat et de coopération offertes par un secteur privé et un secteur associatif tous les deux engagés.
7. Outre la nécessité de réorganisation qu'inspirent les faiblesses ci- haut relevées, d'autres repères, renforcent cette option. Ils correspondent aux orientations et directives contenues dans les documents de politiques nationales et dans les rapports d'études antérieures faites sur le secteur global de l'éducation. A travers ces documents on décèle en effet une volonté et un engagement réel du Gouvernement pour unifier le sous secteur et pour lui doter d'un système de pilotage jouissant d'une autonomie de gestion.
8. La mise en place de l'école fondamentale qui prolonge l'enseignement de base de 6 ans en 9 ans, imposera une adaptation des programmes pédagogiques du sous secteur suite au changement des niveaux de recrutement des candidats à la formation.
9. Le modèle de la nouvelle structure de pilotage a été conçu et élaboré suite à une large concertation organisée en atelier, en focus groupe et en entretien personnalisé avec des responsables des principaux institutions et organismes partenaires. Bâti sur un socle d'opportunités, le modèle est un système de pilotage à autonomie de gestion dans lequel l'implication du secteur économique et la communauté environnante est garantie par un bon fonctionnement des mécanismes et des organes de gouvernance.